

#### **EXERCICE 2022**

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS Séance du 11 juillet 2022

#### **DÉLIBÉRATION n°2022-73**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 11 juillet 2022 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022.

### Point de l'ordre du jour :

5.3. Délégation de pouvoir au Président de l'université pour signer des marchés publics

.....

Vu le code de l'éducation, Vu les statuts de l'université de Tours, Vu la délibération n°2021-78 du conseil d'administration du 7 juin 2021,

#### Exposé de la décision :

La délégation de pouvoir accordée au Président de l'université (délibération n°2021-52) pour signer les marchés publics est plafonnée à 500 000 € HT. La signature de marchés publics supérieurs à ce montant doit faire l'objet d'une délégation de pouvoir au président de l'université. La signature du président pour les marchés visés par la présente délibération leur confère un caractère exécutoire.

#### Proposition de décision soumise au conseil :

- délégation de pouvoir au président de l'université pour signer les actes nécessaires à l'attribution des deux marchés publics listés en pièce jointe, avenants éventuels inclus.

#### Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil :	36
Quorum :	18
Nombre de membres participant à la délibération :	22
Abstentions :	0
Votes exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0

#### Pièce jointe :

- descriptif des deux marchés concernés par la délégation.

Fait à Tours,

## **CA du 11 juillet 2022**

# Fourniture d'ouvrages imprimés français et étrangers pour l'Université de Tours sur la période 2022-2026

Le présent marché s'applique à tous les services et composantes de l'Université de Tours, y compris les sites géographiquement extérieurs à Tours (Fondettes, Chinon, Blois (41), etc.).

Les prestations sont décomposées en huit **(8)** lots, chaque lot étant traité par accord-cadre séparé. Il s'agit d'accord-cadre mono-attributaire, sans minimum et avec un maximum définit ci-après :

Désignation du lot	Montant maximum en €HT sur toute la durée du marché
<b>Lot 1:</b> ouvrages en français et édités dans les pays francophones à dominante juridique, économique et de gestion	630 000.00
<b>Lot 2</b> : ouvrages en français et édités dans les pays francophones à dominante littéraire et sciences humaines	570 000.00
<b>Lot 3 :</b> ouvrages en français et édités dans les pays francophones à dominante scientifique, technique et médicale	435 000.00
<b>Lot 4 :</b> bandes dessinées en français et éditées dans les pays francophones	35 000.00
<b>Lot 5 :</b> ouvrages en anglais et édités dans les pays anglophones toutes disciplines confondues	370 000.00
<b>Lot 6 :</b> ouvrages en italien et édités en Italie toutes disciplines confondues	35 000.00
Lot 7 : ouvrages en espagnol et portugais et édités dans les pays pratiquant ces langues toutes disciplines confondues	15 000.00
<b>Lot 8 :</b> ouvrages en allemand et autres langues d'Europe non concernés par les lots précédents toutes disciplines confondues	55 000.00

## Contrats d'assurance 2023-2027

L'université de Tours renouvelle 3 contrats d'assurance applicables à tous les services et composantes de l'Université de Tours, y compris les sites géographiquement extérieurs à Tours (Fondettes, Chinon, Blois (41), etc.).

Les prestations sont divisées en 3 lots, chaque lot donnant lieu à la conclusion d'un marché séparé :

Désignation du lot
Lot 1: Dommages aux biens et risques annexes
Lot 2 : Automobiles et risques annexes
Lot 3 : Prévoyance statutaire

Leur durée d'exécution est fixée à 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 soit jusqu'au 31 décembre 2027.

Pour mémoire, l'Université bénéficie également d'un marché d'assurance Responsabilité civile conclu avec la MAIF pour les années 2021 à 2027.